**Zeitschrift:** Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance

nationale des sociétés féminines suisses

**Herausgeber:** Alliance nationale de sociétés féminines suisses

**Band:** 10 (1922)

**Heft:** 138

**Artikel:** A travers les sociétés féminines

Autor: [s.n.]

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-257368

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 29.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

dans notre canton, ainsi que l'affirmaient des adversaires, lui a au contraire, donné d'essor et d'actualité! Preuve en soient les auditoires très nombreux qui se pressent chaque fois aux séances que nous organisons: à notre thé suffragiste de mars d'abord, où un vaillant partisan de notre cause, M. Ed. Chapuisat, rédacteur du Journal de-Genève, a exposé en une page d'histoire largement brossée ce que fut la politique extérieure de la Suisse à travers les siècles, et montré l'impérieuse nécessité pour elle d'avoir à l'heure actuelle des directives mûrement étudiées, alors que se posent tant de grands problèmes. Nombreux auditoire aussi le 10 mars, à Chêne-Bougeries, grâce aux efforts combinés de trois ferventes suffragistes de la commune, pour entendre Mme Schreiber-Favre, avocate, parler de ce sujet si actuel: La femme moderne et la famille. — Ensin, une réunion de salon, rendue possible par l'amabilité de Mme Binet-Revilliod, qui n'a pas craint de livrer son appartement aux suffragistes, a réuni le 15 mars plus de 100 invitées, qui ont entendu avec beaucoup d'intérêt et une évidente sympathie Miles J. Meyyer, Hélène Naville et Mme Gust. Hentsch, traiter du Rôte moral du suffrage féminin. Un échange de vues qui a suivi a permis de répondre à quelques objections et remarques, et il est très intéressant de constater combien de femmes de milieux aisés, parfaitement indifférentes il y a quelques années au vote des femmes, en comprennent maintenant la portée et la valeur. Rien ne vaut décidément une votation populaire comme instrument de propagande, et bien tort ont ceux et celles qui en redoutent l'inévitable premier échec. E. GD.

Comme nous l'annoncions dans notre dernière correspondance, Mile Dr Grütter, de Berne, a bien voulu venir à notre thé de février pour nous parler de l'Histoire du féminisme en Suisse. Sa causerie, fort instructive et bien documentée, donne un coup d'œil d'ensemble très complet sur l'évolution du principe féministe dans notre pays. Dans la seconde partie de son exposé, Mile Grütter parla des professions ouvertes aux femmes, des aptitudes que celles-ci doivent posséder pour les exercer et de la protection que les législateurs doivent ou ne doivent pas accorder au travail industriel de la flemme. Une discussion très nourrie prouva à notre conférencière combien elle avait su captiver ses auditeurs. - Le 15 mars, à Chaillysur-Lausanne, le Dr Muret faisait, avec son succès habituel, une conférence devant un public trop nombreux pour la salle qui devait le contenir, et M. Paul Chapuis fera, le 29 mars, à Bière, une conférence dont nous le remercions d'avance. - Au thé du 5 avril, M. D. Lasserre, professeur, nous entretiendra de l'Association vaudoise pour la Société des Nations qui vient de se fonder, et à laquelle nous femmes et surtout nous suffragistes, devons nous intéresser comme à une œuvre patriotique et nationale.

LE LOCLE. - L'échec du suffrage féminin dans le canton de Neuchâtel porta le coup de mont à l'ancien Groupe suffragiste fondé, sauf erreur, en 1908. L'Association neuchâteloise pour le Suffrage féminin, ne voulant pas perdre une de ses filiales, confia à M. Auguste de Morsier, de Genève, la mission de prêcher chez les dissidents. A l'issue de la belle conférence de M. de Morsier sur La femme suisse et le droit de vote, en décembre 1920, un petit comité d'organisation se constitua et reprit l'action, modestement. Ce furent des débuts difficiles: l'enfantelet semblait peu viable et aurait succombé sans la sollicitude de la bonne marraine, Mile E. Porret, qui veillait sur son berceau! En février 1921 fut fondée l'Union féministe d'éducation civique, sociale et suffragiste, dans le but de préparer les femmes aux questions capitales de la vie publique, nationale ou internationale, et, si possible, d'intéresser la jeunesse féminine à ces problèmes d'avenir qui lui sont bien étrangers. L'organisation intérieure (statuts, nominations), l'affiliation aux Associations neuchâteloise et suisse pour le Suffrage féminin, puis à l'Alliance des Sociétés féminines et suisses, occupèrent bien des séances. Nous eûmes aussi des causeries d'orientation: l'Activité sociale de la femme, et la Formation féminine civique et nationale, par MIIe Dr M. Evard; des conférences: les Poètes romands, par Mile Julia Dubois; la Femme américaine, par Mile Violette Rochedieu, de Genève (celle-ci en collaboration avec l'Association chrétienne féminine); la Femme indigène d'Afrique, au point de vue social, par Mlle Laure Sandoz, missionnaire retour d'Afrique; de copieux comptes rendus du IIme Congrès suisse des Intérêts féminins, par Miles Stebler et Evard. Le 19 janvier 1922, pour commémorer notre premier anniversaire, Mme Dr A. Leuch, de Berne, du Comité Central de l'Al S. S. F., traita en conférence publique, organisée par l'U. F. du Locle, de la Femme suisse et le Code pénal — bonne semence qui lèvera, car bien peu de femmes chez nous avaient mesuré à quel point la loi fait de nous des mineures! - Nous ne dirons pas ici les difficultés, inhérentes à tous les petits groupements, pour trouver une présidente et recruter des membres - on craint encore de s'afficher suffragiste, de se dire féministe! Nous sommes une douzaine de convaincues, et  $M^{lle}$  Stebler, notre présidente, se dépense en une activité remarquable; ses séances de lectures en langues nationales allemand et italien — de textes féministes — ont plein succès. Nous n'avons pas trouvé pour cet hiver le ou la spécialiste pour nous faire une série de conférences de droit usuel; ce sera pour l'an prochain. Nous comptons aussi nous occuper pratiquement d'orientation professionnelle féminine, sans parler des questions mises à l'étude par les grandes Associations, qu'il s'agisse de suffrage ou d'activité léminine proprement dite. — Notre présidente prit l'initiative d'étudier la possibilité de composer des jurys mixtes, notamment quand il s'agit de flemmes mineures (affaires de mœurs, infanticide, etc.); comme toujours, il lui fut répondu que cela nécessiterait une revision constitutionnelle; ainsi et toujours le refrain: rien à faire sans le bulletin de vote! — L'Union féministe du Locle, filleule de l'Association neuchâteloise pour le Suffrage féminin, est un bien petit groupement, incapable de faire une propagande rapide et de fournir matière à de fréquents communiqués au Mouvement Féministe; mais elle vit par ses propres moyens, sait le prix de l'action solidaire avec les grandes Associations et travaille modestement à faire œuvre éducative avant tout.

### A travers les Sociétés Féminines

Lucerne. — Union Féministe. — Dans le courant de l'été dernier, et à la suite du Cours de vacances suffragiste, s'est fondée dans notre ville, une Société féministe qui, sous la présidence active de Mme Schwyzer, de Kastanienbaum, compte actuellement 140 membres, et s'emploie à éveiller l'intérêt des femmes sur toutes les questions d'ordre national, social, moral, hygiénique ou légal. Ses assemblées, qui ont lieu chaque mois à l'Ecole cantonale, ont obtenu le concours de spécialistes, dont les conférences ont été suivies d'intéressantes discussions. C'est ainsi que Mme Gutersohn-Lingg (Lucerne) nous a donné un aperçu de l'histoire et du développement du féminisme à Lucerne, depuis la première pétition adressée en 1871 aux autorités concernant la mise sous tutelle des femmes, et la formation en 1888 d'une Société féminine cantonale, jusqu'aux plus récentes manifestations de l'activité de cette dernière. M. Huwyler, professeur au gymnase, a réclamé dans une autre séance la collaboration de la femme à la lutte contre l'alcoolisme, notamment par la création, possible même dans les milieux les plus modestes, d'un intérieur attrayant qui retienne l'homme dans son foyer et lutte contre l'attrait de l'auberge. Sœur Hélène Nager (Lucerne) nous a encore parlé de la carrière de gardes-malades, dont elle a décrit l'évolution depuis les temps les plus anciens, et dont elle a réclamé l'amélioration pour les gardes-malades libres, d'abord par leur adhésion à l'Association suisse des gardes-malades, ensuite par une préparation professionnelle approfondie sous la surveillance de l'Etat, et enfini par l'institution de caisses de retraite et d'invalidité également surveillées par l'Etat, Enfin, M. de Wyss (Zurich) a traité de main de maître le problème de l'éducation des jeunes filles et des réformes suggérées à cet égard, aussi bien en Europe qu'en Amérique, tandis que Mile Emilie Gourd (Genève) nous a décrit la marche victorieuse du suffrage féminin à travers le monde, et les progrès accomplis grâce à lui dans tous les domaines

Lausanne. — Section de la Lique suisse des Femmes abstinentes. — Dans une assemblée générale tenue le 23 février, la Section a procédé au renouvellement de son Comité en confirmant Mme Cuénod comme présidente. Elle a entendu un rapport de Mme Bonnard sur la « roulotte » qui doit fournir du thé chaud aux ouvriers des chantiers de chômage. Cette exploitation, fort bien accueillie par les intéressés et subventionnée par la municipalité de Lausanne, a causé de nombreuses tribulations à son organisatrice. Toujours le même problème qui s'impose: la difficulté de trouver du personnel conscient de ses devoirs! Une deuxième roulotte sera construite pendant l'été, et l'hiver prochain, espérons-le, toutes deux « rouleront » dès les premiers froids, là où elles seront utiles et conduites par « de bons pilotes ». Mme Payot a donné des détails sur la vente-bazar tenue en plein vent sur la place de la Riponne, à Lausanne, le 24 décembre, dans le but d'éveiller! l'attention du public sur le désir du Cercle des Sports d'édifier sur son terrain de Vidyplage un Foyer sans alcool. Une somme de 800 fr. a été recueillie; résultat réjouissant comparé à l'effort, mais qui n'est qu'un grain de sable de la somme à trouver pour arriver au but. Il faut que toutes les bonnes volontés viennent à nous et s'ingénient pour aider à l'édification de ce « home » pour notre jeunesse sportive. La réussite de cette œuvre est d'une importance sociale qui n'échappe à personne. — Une autre grosse question préoccupe la Section : celle d'établir un restaurant sans alcool au Comptoir d'échantillons de Lausanne, qui attire une foule énorme pendant 15 jours. La tâche est lourde: il est difficile de faire comprendre qu'un restaurant sans alcool a droit de cité au même titre que toutes les pintes vaudoise, valaisanne, tessinoise, etc. Le Comité est invité à se mettre sans retard en relations avec les autres sociétés de tempérance, et à voir si, de leur union, ne pourra pas sortir la réalisation de cette tâche. — Un vœu en terminant cette chronique: la section

# Femmes!

## soyez modernes!

L'emploi de machines pour les travaux du ménage vous économisera un temps précieux que vous pourrez consacrer à vos occupations intellectuelles. Commencez par faire l'acquisition du DÉPOUSSIÉREUR ÉLECTRIQUE







qui remplace les balais de crin et de coton, les plumeaux, les torchons avec lesquels on ne fait que déplacer la poussière. Le ROYAL par sa puissante aspiration n'en laisse aucune trace même dans les coins les plus inaccessibles. Il nettoie à fond non seulement les tapis, tentures, meubles, mais aussi toutes les surfaces lisses, telles que parquets, linoléums, même le ciment.

Son maniement est extraordinairement simple et facile.

Il est robuste et léger

La dépense d'électricité équivaut à celle d'une lampe ordinaire.

Nombreuses références.
Ecrivez AUJOURD'HUI ou téléphonez au Stand 70 03 et nous ferons une démonstration de l'appareil chez vous, sans aucun engagement de votre part.

### AGENCE AMERICAINE

17, Boulevard Helvétique, 17

### En réponse...

#### Nouveaux abonnements et dons.

M <sup>me</sup> C. N. (Lausanne) 1 abonnement (réinscrit).					Fr.	5.50
Mme R. D. P. (Belgique) 1 abonnement (réinscrit)	).				"	7.—
M <sup>me</sup> F. (Montreux) 1 abonnement (réinscrit) .		•			a	5 50
Mme BW. (Genève) 1 abonnement (réinserit).					"	5.50
M <sup>11e</sup> J. G. (Neuchâtel) 1 abonnement					•	5
M <sup>11e</sup> E. S. (Genève) 1 abonnement	٠,				«	5.—
M <sup>me</sup> Th. B. (Argovie) 1 abonnement				•	•	5.50
Listes précéd	ent	es	۶.		Fr.	39.— 1695.55
					Fr.	1734.55

#### es estomacs délicats

supportent l'Ovomaltine et se l'assimilent sans trouble aucun.



L'Ovomaltine stimule les personnes en santé et fortifie les malades.

> En vente partout en boîtes de frs. 3.— et 5.50

Dr. A. WANDER S. A., BERNE

Etude complète de la langue allemande. Ouvrages à l'aiguille. Institutrices diplômées. Vie de famille. Education soignée. Maison spacieuse avec grand jardin Prix modérés. Prospectus et références à disposition.

> Prop.: A. Schaub-Wackernagel. Membre de l'Association pour le Suffrage féminin.

## Entreprise Générale du Batiment

### Charles NOGARÈDE

Entrepreneur

61, Chemin des Sports - GENÈVE TÉLÉPHONE : Mont-Blanc 64-97

Spécialité de logements hygiéniques et économiques .:. Etudes et Devis sur demande

CONSTRUCTION RÉPARATIONS

Terrassements - Bétons - Maçonnerie - Gypserie - Peinture Papiers peints

<u>LAUSANN</u>E

# RESTAURANT FÉMININ

Ces 2 restaurants situés au centre de la ville servent à prix modérés bons repas et pâtisseries, dîners et thé (dépôt gratuit de paquets).

## Société de l'Ouvroir Coopératif LAUSANNE

MANUFACTURE DE VÊTEMENTS ET SOUS-VÊTEMENTS TRICOTÉS en LAINE, SOIE ARTIFICIELLE, etc.

BAS, CHAUSSETTES, JAQUETTES, etc.

MAGASINS DE VENTE:

GENÈVE, Rue du Marché, 40. BALE, Freiestrasse, 105. LAUSANNE, Rue de Bourg, 26. ZURICH, Sihlstrasse, 3.

NEUCHATEL, Faub. de l'Hôpital, 19

Genève. — Imprimerie Paul Richter, Rue Dr Alfred-Vincent; 10